

Accueil**PÉTITION PAR LES RIVERAINS DES QUARTIERS D'HAVRÉ-CONGO, RUE DE LA BRUYÈRE,
TAILLE DES VIGNES, GHISLAGE ET OBOURG RUE DES BRUYÈRES.**

Le centre de tri

Adresse de contact
ROUSSEAU Marcel
Rue de la Bruyère, 231
7021-HAVRE

**A Monsieur DI-RUPO, Bourgmestre de MONS
Hôtel de Ville, Grand-Place, 7000-MONS**

Monsieur le Bourgmestre,

Le 18 mai dernier, vous avez fait appel à nous. En masse nous avons répondu présents. Aujourd'hui c'est nous qui sollicitons votre appui, pour enfin mettre un terme aux odeurs récurrentes et nauséabondes de putréfaction, émises par l'usine de traitement de déchets ménagers sise à Havré-Ghislage et ce, depuis sa mise en service en janvier 2001.

Chaque fois que nous intervenons auprès de la Direction, un motif quelconque est invoqué, soit les moteurs à gaz sont en révision, soit on pratique le nettoyage des fosses, etc, etc,

A maintes reprises nous avons alerté la région Wallonne et la Police de l'Environnement, sans suite réelle à ce jour; sinon la mise en doute de nos affirmations Le 26 Janvier 1996, une pétition émanant des riverains a été remise au Collège de Mons. Elle s'insurgeait contre l'implantation d'un centre de tri et de nuisances potentielles que cela pouvait engendrer. Une alternative avait même été proposée sur le zoning de Ghlin-Baudour.

Malgré notre vigoureuse opposition, l'usine a été construite, à proximité de nos habitations . Bien plus, les projets initiaux ont été bafoués, un deuxième digesteur a été installé alors qu'un seul figurait sur le plan et actuellement on amplifie par une plate-forme de transfert de 400 mètres cubes pour stocker à l'air libre des déchets dont la quantité à traiter est en perpétuelle augmentation . Il est totalement inadmissible que l'on ait octroyé le permis de bâtir du plateau de stockage (plate-forme de transfert), sans en référer à la population.

Nous pensons que votre qualité de Bourgmestre de la Ville de MONS vous autorise à intervenir pour faire régner l'ordre, la salubrité publique, préserver la santé de vos concitoyens et maintenir l'intégrité de leur patrimoine .

Nous ne pouvons accepter plus longtemps le désintérêt d'ITRADEC et des Décideurs politiques. Aussi, par la signature de cette pétition, nous espérons être enfin entendus . Nous comptons sur une réaction rapide et efficace, notamment la sommation à ITRADEC de respecter ses belles promesses (NI BRUITS NI ODEURS) et, à défaut l'arrêt de l'usine.

D'avance, nous vous remercions et vous prions de croire,
Monsieur le Bourgmestre, en notre très haute considération.

Fait à Havré, le 16 septembre 2003
Les Riverains.